

Régie Bocapole

Route de Thouars - Espace Bocapole BP 30090 - 79302 Bressuire Cedex Téléphone : 05 49 81 78 58

Fax: 05 49 81 78 48 bocapole@bocapole.fr

Siren: 287 900 369 - Sire1: 287 900 369 000 I I - APE: 90047



Délibération DEL-RB-2023-006

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations MARDI 4 AVRIL 2023 À BOCAPOLE, À BRESSUIRE (ESPACE EUROPE)

Le quatre avril deux mille vingt-trois, à 12h00, le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole s'est réuni à Bocapole, à Bressuire (Espace Europe), sous la présidence de Madame Marie JARRY, Président.

Membres: 15 - Quorum: 8

<u>Présents</u> (12): Cécile VRIGNAUD, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Emmanuelle MENARD, Dominique PAQUEREAU, Michel PITORIN, Jack RAMBAULT, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU, Benoit SIMONNEAU, Dominique TRICOT

Pouvoirs (1): Joëlle NAUD À Dominique PAQUEREAU,

Absents (3): Joëlle NAUD, Claire PAULIC, Philippe ROBIN

Date de convocation: 29-03-2023

Secrétaire de séance: Monsieur André GUILLERMIC

BOCAPOLE (REGIE)

Subvention bocaplace

Il s'agit de prolonger le partenariat avec l'association «Bocaplace» et d'attribuer une subvention pour 2023.

Considérant la volonté de prolonger le partenariat fructueux mis en place avec l'Association Bocaplace;

Considérant la demande de Madame la Présidente de l'Association BOCAPLACE pour une subvention d'un montant de 550 € pour aider au fonctionnement de l'association.

Bocaplace est une association de loisirs et vie sociale dont les membres bénévoles aident les spectateurs à se diriger et se placer lors des manifestations et spectacles dans l'enceinte de Bocapole en étroite collaboration avec la régie de Bocapole. A ce titre l'association prend sa place pleine et entière aux cotés de la Régie pour son fonctionnement quotidien.

Il est proposé de continuer à soutenir l'action de ce partenaire et d'octroyer à cette association une subvention de fonctionnement de 550 € pour 2023.

DEL-RB-2023-006

Le Conseil d'Administration de la Régie Bocapole, est invité à :

- attribuer une subvention d'un montant de 550 € à l'association BOCAPLACE pour l'année 2023 :
- imputer la dépense au Budget Bocapole, chapitre 65 « autres charges de gestions » compte 6574 Subvention de Fonctionnement ;
- autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

1 1 AVR. 2023

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le 1 1 AVR. 2023

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal

Administratif dans un délai de deux mois

à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme, résidente de la Régie Bocapole,, Marie JARRY,

BP 90184 79304 BRESSUIRE CEDEX Tél. 05 49 81 78 58

EXPOSITIONS - SPE